

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

46381

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)		Société :	
Matricule : 5493		Nom & Prénom : Boujlil ABDERRAHMANE	
Actif		Pensionné(e)	
Date de naissance : 30-01-65		Autre :	
Adresse : 50 Avenue de l'extension CASA		Total des frais engagés : Dhs	
Tél. : 0661952964		Docteur BENNANI Mohamed	
Cachet du médecin :		Cardiologue Interventionnel	
		Rythmologue	
		19, Rue des Hôpitaux, 1er Etage	
		14 OCT 2020	
Date de consultation :		Boujlil Abdellah	
Nom et prénom du malade :		Age:	
Lien de parenté :		<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :		<input type="checkbox"/> Enfant	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration et déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : Signature de l'adhérent(e) : Le :			

ACCUEIL
MUPRAS

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14 OCT 2020 14 OCT 2020 14 OCT 2020 14 OCT 2020	Acte de soins Acte de soins Acte de soins Acte de soins	CP 300 CP 300 CP 300 CP 300	300 300 300 300	INP : 091165454 KENANI Mohamed Intervention 14 octobre 2020

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>21 OCT 2009</i>	<i>21 OCT 2009</i>	<i>1000</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

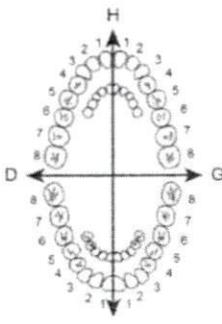
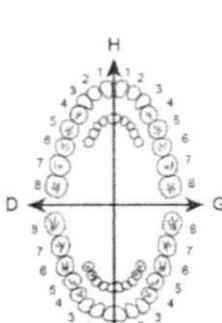
AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODD.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []
				MONTANTS DES SOINS []
				DEBUT D'EXECUTION []
				FIN D'EXECUTION []
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX []
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS []
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Therapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS []
				DATE DE L'EXECUTION []



CABINET DE CONSULTATION ET D'EXPLORATION CARDIOVASCULAIRE ET RYTHMOLOGIQUE

MALA / Hôpital
Dr. Mohamed BENNANI

Diplômé en Cardiologie de la
Faculté de Médecine de
Casablanca

Diplômé en Échocardiographie
de la Faculté de Médecine de
Bordeaux, France

Diplômé en Rythmologie
et Stimulation Cardiaque
de la Faculté de Médecine de
Montpellier, France

Diplômé en Cardiologie
Interventionnelle de la Faculté
de Médecine de Montpellier,
France

21 OCT. 2020
Casablanca le :

Boujlil Abdellah

Rendez à 5
60 00 11, matin
80 00 Relâchement 66 11, soir
300

Docteur BENNANI Mohamed
Cardiologue Interventionnel
Rythmologue
40, Rue des Hôpitaux, 1er Etage
Tél: 0522 49 14 14

PHARMACIE OULMES
LARAKI HAKIMA ET
ANGLE BD GRANDI ET
YEL MANSOUR 36092

Traitement à ne pas interrompre et à continuer jusqu'à la prochaine visite. En cas d'urgence, partir directement à la clinique

40, Angle Rue des Hôpitaux et Rue Dubreuil, 1ère étage, Appt N°1 - Quartier des Hôpitaux (en face du pavillon 28) - Casablanca
Tél. : 0522 49 14 14 - Fax : 0522 49 22 22 - (Urgences) GSM : 06 62 80 57 57 - E-mail: smbennani@yahoo.fr

Sur Rendez-vous



CABINET DE CONSULTATION ET D'EXPLOITATION
CARDIOVASCULAIRE ET RYTHMOLOGIQUE

21 OCT. 2020

Casablanca le :

Dr. Mohamed BENNANI

Diplôme en Cardiologie de la
Faculté de Médecine de
Casablanca

Diplôme en Echocardiologie de la Faculté de Médecine de
Bordeaux, France

Diplôme en Rythmologie et
Stimulation Cardiaque de la Faculté de Médecine de
Montpellier, France

Diplôme en Cardiologie interventionnelle de la Faculté de Médecine de Montpellier,
France

Note D'honoraire

Bouyli Bennani

LE DOCTEUR BENNANI MOHAMED

Vous remercie de votre confiance et

Vous adresse la note D'honoraire de :

Correspondant à : *1000*

Consultation

ECG

Réglage du Pacemaker

Echocardiographie Doppler

EchoDoppler TSA

Holter TA

Holter ECG

Epreuve d'effort

Autre :

Docteur BENNANI Mohamed
Cardiologue Interventionnel
Rythmologue
40, Rue des Hôpitaux, 1^{er} Etage
Tél. 0522 49 14 14

Traitement à ne pas interrompre et à continuer jusqu'à la prochaine visite. En cas d'urgence, partir directement à la clinique

40, Angle Rue des hôpitaux et Rue Dubreuil, 1^{ère} étage, Appt N°1 – quartier des hôpitaux (en face du pavillon 28) – Casablanca
Tél : 0522 49 22 22 – (Urgences) GSM : 06 62 80 57 57 – E-mail : smbennani@yahoo.fr



CABINET DE CONSULTATION ET D'EXPLOITATION
CARDIOVASCULAIRE ET RYTHMOLOGIQUE

14 OCT. 2020
Casablanca le :

Dr. Mohamed BENNANI

Diplôme en Cardiologie de la
Faculté de Médecine de
Casablanca

Diplôme en Echocardiologie de
la Faculté de Médecine de
Bordeaux, France

Diplôme en Rythmologie et
Stimulation Cardiaque
de la Faculté de Médecine de
Montpellier, France

Diplôme en Cardiologie
interventionnelle de la Faculté
de Médecine de Montpellier,
France

Note D'honorai

Baytil Aliehoun
LE DOCTEUR BENNANI MOHAMED

Vous remercie de votre confiance et

Vous adresse la note D'honorai de :

Correspondant à : *2700*

Consultation

ECG

Reglage du Pacemaker

Echocardiographie Doppler

EchoDoppler TSA

Holter TA

Holter ECG

Epreuve d'effort

Autre :

*Docteur BENNANI Mohamed
Cardiologue Interventionnel
40, Rue des Hôpitaux, Casablanca
Tél: 0522 49 14 14*

Traitement à ne pas interrompre et à continuer jusqu'à la prochaine visite. En cas d'urgence, partir directement à la clinique
40, Angle Rue des hôpitaux et Rue Dubreuil, 1^{ère} étage, Appart N°1 – quartier des hôpitaux (en face du pavillon 28) – Casablanca
Tél : 0522 49 22 22 – (Urgences) GSM : 06 62 80 57 57 – E-mail : smbennani@yahoo.fr

Rapport De La Tension Arterielle Ambulatoire.

Nom patient: BOUJLIL ABDERRAHIM

ID Patient : a3

Début Test: 21/10/2020 13:40

Fin Test: 22/10/2020 13:30

La Durée: 23:50

Demographie des Patients

Nom patient: BOUJLIL ABDERRAHIM

ID Patient : a3

Adresse:

Telephone:

Race:

Date de Naissance:

Sexe:

Taille:

Poids:

Medicaments actuels

Commentaires Medecin

Interprétation Medecin

Medecin traitant

clayton ennenville < do /

Docteur BENNANI Mohamed
Cardiologue Interventionnel
Rythmologue
49, Rue des Hôpitaux, 1er Etage
Tél: 0321 49 14 14

ECG HOLTER Report

Name: BOUJLIL ABDERRAHIM

Department: Bed No.:

Date: 2020.10.14 Start: 2020.10.14 15:00:00

Sex: Male

Case No.:

Age: Serial No.: 0000714

Stop: 2020.10.15 15:02:35 Total time: 24:02:35

HR:

Average HR: 65
 Min HR: 44 Time: 2020.10.15 06:11:21
 Max HR: 137 Time: 2020.10.15 14:33:30
 Total Beats: 93616
 Abnormal Beats: 414
 Abnormal Permillage: 4

Pause time:

Pause Beats that RR > 2000 ms: 0

S:

Total S: 257
 Total S Pair: 10
 Total S Run: 9 Longest:12s at:07:15:25
 S Permillage: 2
 Bigeminy: 0 Total: 0 SVE
 Trigeminy: 0 Total: 0 SVE
 Max S in a Min: 17

VE:

Total V: 157
 Total V Pair: 9
 Total V Run: 1 Longest:2s at:03:08:13
 V Permillage: 1
 Bigeminy: 0 Total: 0 VE
 Trigeminy: 0 Total: 0 VE
 Max V in a Min: 5

HRV(Time Domain) :

SDNN (ms) : 179.1
 SDANN (ms) : 157.4
 rMSSD (ms) : 36.6
 PNN50 (%) : 5.8
 CV : 0.08

ST(0.1mv/Min) :

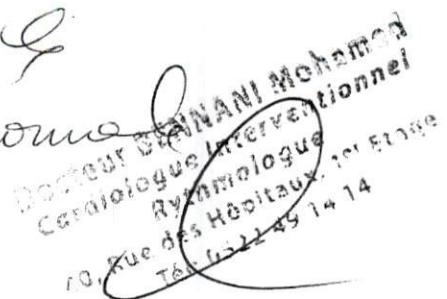
	Elevation	Depression
V1:	1	1
V3:	0	0
V5:	0	0

HRV(Frequency Domain) : (ms*ms)

Power: 16044.2
 ULF : 11796.1
 VLF : 3676.0
 LF : 459.2
 HF : 112.8

Conclusion:

Holter ECG dans l'
émission de la norme



Physician Interpretation:

Dr Bennani
--
Casablanca

Salle
Téléphone :

RAPPORT D'EPREUVES D'EFFORT

Nom du patient: Boujlil , Abderahim
ID du patient: 12009
Taille: 175 cm
Poids: 75 kg

Date d'étude: 14.10.2020
Type d'épreuve: --
Protocole: BRUCE

Date naissance: 30.01.1965
Age: 55A.
Sexe: masculin
Race:

Médecin référent: --
Médecin traitant: --
Technicien: --

Medicaments:
--

Antécédents médicaux:
--

Motif de l'épreuve:
--

Sommaire des épreuves d'effort

Phase	Palier	Durée pal.	Vitesse (mph)	Pente (%)	FC (/min)	TA (mmHg)	Commentaire
PRETEST	SITTING	00:03	0.00	0.00	105		
EXERCISE	STAGE 1	03:00	1.70	10.00	121	120/80	
	STAGE 2	03:00	2.50	12.00	146	120/80	
	STAGE 3	01:11	3.40	14.00	164		
MANUELLE	PALIER 4	00:22	3.80	14.00	169		
RECOVERY		02:02	0.00	0.00	117	120/80	

Le patient a exécuté l'effort conformément au BRUCE pendant 7:31 min:s, parvenant à un niveau de travail de METS max.: 9.20. La fréquence cardiaque de repos initiale 103/min est passée à une fréquence cardiaque max. de 169/min ce qui représente 102 % de la fréquence maximale basée sur l'âge. La pression sanguine de repos --- mmHg est passée à une pression sanguine max. de 120/80 mmHg. L'épreuve d'effort a été interrompue en raison de FC cible atteinte.

Interprétation

Résumé: ECG de repos: Normal. Performances: Normale. Réponse FC à l'effort: Normale. Réponse TA à l'effort: Normale au repos - réponse normale. Douleurs thoraciques: aucune. Arythmies: Aucune. Modifications du segment ST: aucune. Impression générale: Epreuve d'effort normale.

Conclusions

Médecin

Technicien

*Epreuve d'effort dans le
cadre de ce normal*

Docteur BENNANI Mohamed
Cardiologue Interventionnel
Rythmologue
40 Rue des Hôpitaux, 1er Etage
Tel: 0522 49 14 14